

thriller pseudo-communautaire produit par la société du Carré d'Or, rôles principaux : Jackie Plault, Boris Minsky et Jean-Claude Maini. caméraman : Olivier Laurans renseignements : le Silo, 30 rue du maréchal Leclerc 28110 Lucé (Passavy executing org.)

Lire page 4

Points de vente fixes

A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khévide (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).
A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République).
A Lucé : le Cosmos (place des Arcades).

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay - 28000 Chartres

ISSN 1625-7707
energies-citoyennes@wanadoo.fr

Enjeux communautaires

À quoi pensent nos élus communautaires, dont la mission devrait consister, main dans la main, à construire notre futur cadre de vie ?

À l'origine, le feu district de Chartres avait su mettre en place les fondements du service public : eaux, déchets, transports en commun... Aujourd'hui, le recul est patent. Pourquoi des élus officiellement communautaires préfèrent-ils projeter leurs idées personnelles, sans concertation avec les voisins ? L'échelon communal serait-il plus important que le sort des 100.000 habitants de l'agglomération d'après-demain ? Que faut-il penser de toutes ces zones industrielles polluées et dépourvues d'activités, de ce réseau de transports collectifs devenu aléatoire ?

Je n'ose pas croire à l'absence de grands projets concertés dont les générations futures nous seront grés, à la volonté des élus de préférer leurs idées partisans. Je crois qu'ils peuvent encore faire machine arrière, rattraper le temps perdu pour ne pas manquer le grand rendez-vous de la modernité.

Claude Joly, conseiller municipal lucéen, membre d'Énergies Citoyennes

Ils ont tué la Comach !

Depuis des mois, nous vous rabâchons que la droite locale se fiche complètement de la Communauté d'agglomération chartraine (Comach). Deux événements nouveaux nous donnent encore raison.

1. JPG veut construire son multiplexe cinématographique sur l'actuel site chartrain des Enfants du Paradis. À l'horizon 2006, dix salles devraient être construites, de 100 à 400 places, pour un potentiel de 1.800. Comme si cela ne suffisait pas, de son côté, la municipalité lucéenne projette de bâtir son propre complexe de cinéma à la place du CM 101, à la frontière entre les deux principales villes (ndlr : et si c'était le site idéal ?). Dans l'avant-projet baptisé « Carré d'Or », l'on évoque la création d'un multiplexe de cinéma de 8 à 12 salles, d'un hôtel de 60 à 80 chambres, de deux restaurants, d'un centre com-

mercial, d'un centre d'activités et de loisirs, d'un parking de 600 places, d'une salle de conférence de 400 places... C'est le groupe Pathé qui serait chargé des opérations. Pathé qui cherche évidemment à se venger de JPG depuis que ce dernier a annulé le projet concocté par Pascal Ory, avant mars 2001, d'installation d'un multiplexe en lisière du quartier de la Madeleine (Pathé a même saisi la justice contre JPG pour rupture abusive de contrat). Du coup, dans trois ans, les habitants de l'agglomération risquent de se retrouver avec plus de vingt salles de cinéma ! Où sont donc passés les gestionnaires responsables ?

2. Après Olivier Dupuy (conseiller de Luisant) et Jacques Morland (maire de Lucé), c'est au tour de Nicolas André (1^{er} adjoint PS de la commune de Lèves et membre d'Énergies Citoyennes) de se voir retirer sa délégation de vice-président (information et relations avec les com-

munes) par un JPG plus autocrate que jamais. Cela signifie concrètement pour Nicolas André la perte de son indemnité de 900€ par mois. Le chantage à l'argent s'impose comme l'arme préférée de Jean-Pierre Gorges dans son modèle de gouvernement. Plus que trois ans et demi pour résister, au pire...

Dernière minute : JPG a rendu à Morland sa délégation comachienne et le fric qui va avec. Le maire de Lucé a tellement besoin d'argent, ne serait-ce que pour achever de payer sa caution, et d'un peu de soutien politique face au couperet de la justice, qu'on le soupçonne d'avoir conclu avec son meilleur ennemi un pacte satanique, style germano-soviétique. Sur le dos de la Communauté d'agglomération, évidemment.

Gérard Leray

Parking : VITE ÇA PRESSE !

Tout chantier de centre ville est générateur de gênes et de risques pour le voisinage. Quand on creuse profond, les immeubles existants peuvent bouger, se lézarder voire s'affaisser. Pour éviter ces désagréments et pour les réparer si nécessaire, la justice a prévu une procédure : le référé préventif. Celui qui veut construire en informe ses voisins et demande au tribunal la nomination d'un expert judiciaire qui suivra les différentes étapes du chantier pour prévenir tout sinistre. Si le chantier cause des dégâts aux immeubles voisins, il validera les réparations et déterminera qui en est le responsable.

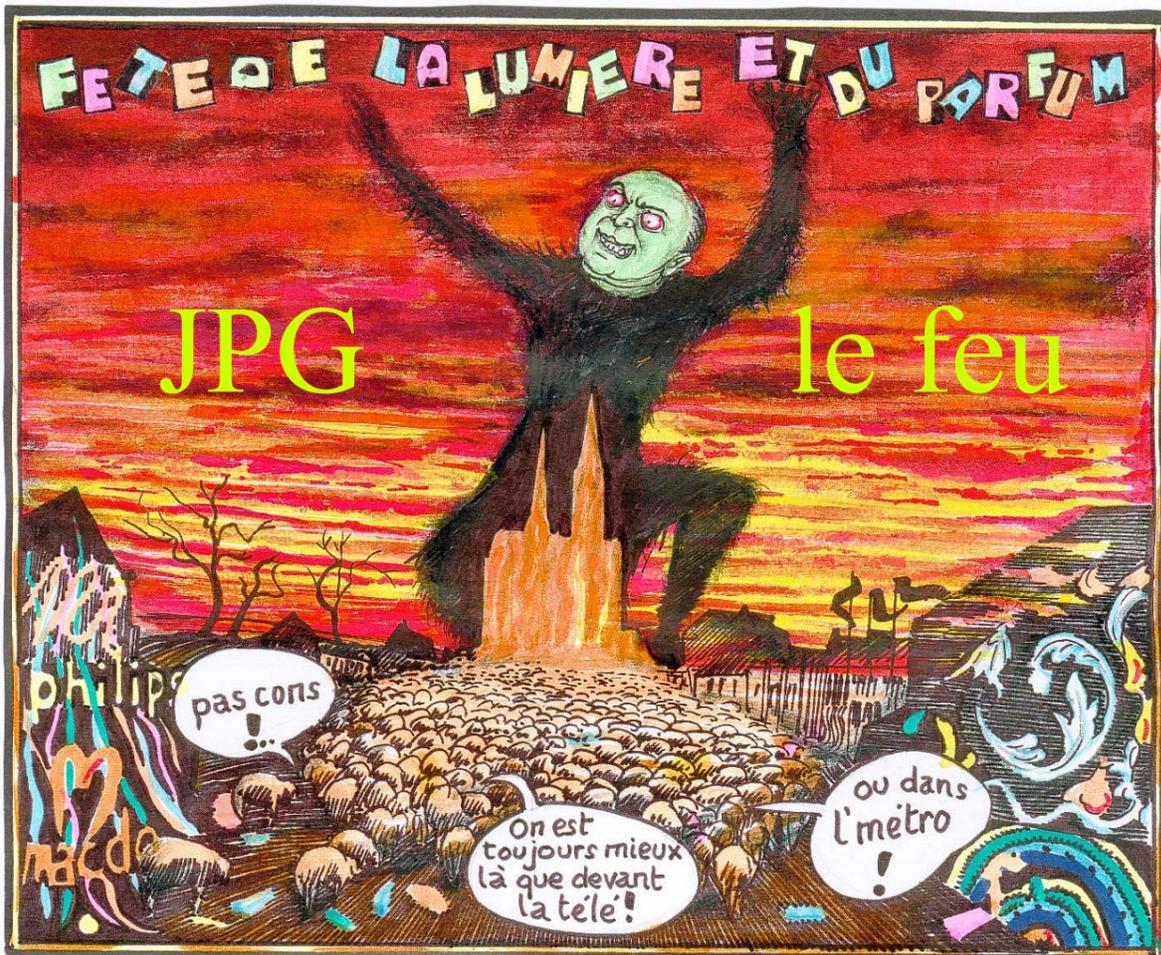
De la place des Epars au boulevard Chasles, ce sont plus de soixante immeubles dont il faut chercher les propriétaires afin de leur assigner pour que le rapport de l'expert leur soit opposable. Puis, il faut visiter chacun des bâtiments, noter leur état et ensuite seulement on peut commencer les travaux.

Toutes ces procédures exaspèrent George W. Gorges. Son parking, ça fait des mois qu'il en rêve. Alors, il a une envie pressante de commencer. D'autant que l'achèvement des travaux est prévu pour fin 2005 (*Le Moniteur des Travaux Publics*, 8 août 2003, p.68). Il va donc gâcher les ventes des commerçants du centre ville pendant trois Noël. Mais il tient à ce que l'hiver 2006 ne soit pas touché à cause des prochaines élections municipales...

Voulant à tout prix tenir les délais imposés, Q-Park, le concessionnaire du parking, a assigné n'importe qui, par exemple des personnes décédées, mais pas la station service de la place des Epars avec ses cuves de carburant ! Plus grave encore, il semblerait que la responsabilité des travaux n'incombe pas à Q-Park mais reste dévolue à la ville. Cerise sur le gâteau, la Comach, à qui appartiennent les canalisations d'eau, n'est même pas partie à la procédure ! Tous ces « oublis » signifient qu'un propriétaire dont l'immeuble serait abîmé ou détruit aura des difficultés à être indemnisé par ceux qui ont commandé les travaux car ils ne participent pas à la procédure de référé.

Devant tant d'incohérences, le 26 septembre dernier, le juge du tribunal de Grande Instance de Chartres a décidé de renvoyer l'affaire à l'audience du 17 octobre. On rigole d'avance à l'idée que George W. Gorges s'obstine à commencer malgré tout, comme prévu, le chantier le 6 octobre...

Gandalf le Gris



Conférence-débat sur l'OMC

Le 8^{ème} jour...

10 septembre à l'IUFM de Chartres. Une cent-cinquante personnes sont venues assister à la diffusion du film « Le bien commun, l'assaut final » et débattre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Cent cinquante personnes, c'est très bien ; cependant, comme bien souvent, je constate que les personnes présentes sont toutes déjà sensibilisées : peu de personnes novices et aucune contradiction. L'avenir de notre terre et de l'homme mériteraient pourtant que nous en discutions tous ensemble. Souvenez-vous :

- ◆ Le 1^{er} jour, l'homme d'affaires s'appropriera l'eau. Il assèche des territoires et fit de l'eau une marchandise et puis, contemplant son œuvre, il dit : « ceci est bon pour les actionnaires ! ».
- ◆ Le 2^{ème} jour, il s'appropriera le savoir. Il fit breveter les connaissances et les savoirs en privatisant ce qui était le bien commun et puis, contemplant son œuvre, il dit : « ceci est bon pour les actionnaires ! ».
- ◆ Le 3^{ème} jour, outre les semences, il s'appropriera leur descendance en décidant que ce que la nature faisait pousser appar-

tiendrait à des transnationales. Les firmes achetèrent tout pour engendrer une pénurie. Ainsi, il fallut acheter des graines génétiquement modifiées pour pouvoir semer et puis, contemplant son œuvre, l'homme d'affaires dit : « ceci est bon pour les actionnaires ! ».

◆ Le 4^{ème} jour, il s'appropriera l'infiniment petit jusqu'au fondement du corps humain, jusqu'au gène et au séquençage génétique et puis, contemplant son œuvre, il dit : « ceci est bon pour les actionnaires ! ».

◆ Le 5^{ème} jour, il voulut libéraliser le service public. L'éducation, la maladie... seraient des marchandises et puis, contemplant son œuvre, il dit : « ceci est bon pour les actionnaires ! ».

◆ Le 6^{ème} jour, l'homme d'affaires qui avait toujours regardé les Etats nationaux d'un œil méfiant comprit que la contestation montait, alors,

◆ Le 7^{ème} jour, il convoqua un grand sommet afin de convaincre les dirigeants de supprimer leur règles nationales et de

laisser le marché fixer les règles internationales !
Cela étant, l'interrogation qui revient perpétuellement

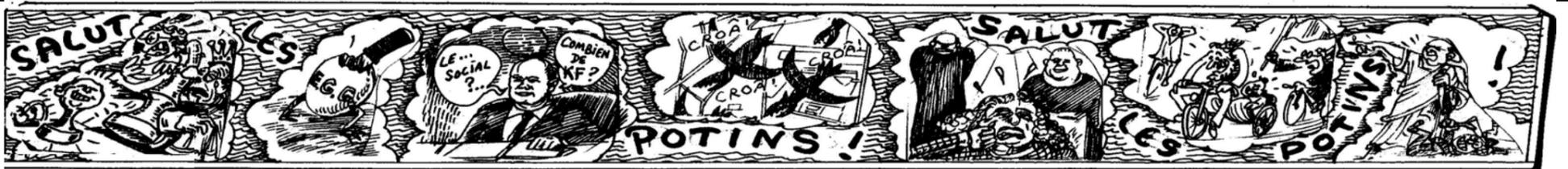
est : « que pouvons-nous faire ? ». Mauricette Girard, membre du Collectif pour le Contrôle Citoyen de l'OMC (qui existe en Eure-et-Loir depuis la conférence de Seattle en 1999), ajoute que le 8^{ème} jour, les citoyens ont décidé de s'en mêler. C'est l'affaire de tous et non pas des seuls hommes d'affaires.

Puisque l'OMC a un discours si édulcoré, puisque la presse qui appartient à des grands groupes présente l'OMC comme un truc si soft, il nous faut, par des actions comme la diffusion de ce film, informer, dénoncer, lutter... Il faut dire que, depuis le 1^{er} janvier, 800 000 paysans mexicains ont perdu leur terre à cause de l'application de l'accord libre-échangiste de l'Aléna (entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique) ; que l'accord sur les médicaments génériques ne sera jamais appliqué à cause des contraintes juridiques...

L'OMC, c'est l'absence totale de règles sociales et éthiques... S'il faut une gestion internationale des dossiers, alors que l'OMC soit placée sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies !

Dominique Chéron

« Le bien commun, l'assaut final », de Carole Poliquin - 24 € (M.F. Baracetti - Mas du Moulin - 66 130 Boule d'Amont - 04.68.84.13.06).



◀ **Starlette.** A défaut d'être devenu le parfait sésame, il faut bien convenir que le patronyme Gorges offre des avantages. Ainsi, lors du festival de Gospel à la salle Ravenne début juillet, marrainé par Rodha Scott, les spectateurs ont assisté à la prestation solo d'une des filles de JPG. Dommage qu'elle ne s'en soit pas servie dans un CV de sélection pour l'émission de TF1 Star Academy, sinon elle aurait été prise d'office...

◀ **Rabaté cet inconnu.** Même en dehors des séances du CM, la municipalité gorgienne multiplie les manœuvres de harcèlement contre le 1^{er} secrétaire du PS 28. Laurent Rabaté est le seul élu minoritaire à n'avoir pas sa photo dans le guide 2003 de la Ville. Et dans Votre Ville, on s'acharne à écorcher son nom en lui collant systématiquement un « t » supplémentaire...

◀ **Apogée.** La gué-guerre entre

JPG et de Montgolfier a atteint les hautes sphères du ridicule à l'occasion de la tenue du 15^{ème} festival des Journées Lyriques (désormais subventionné par le Conseil Général). Rendez-vous compte que l'Office du tourisme chartrain ne figurait pas dans la liste des sites de réservation des spectacles et qu'Albéric aurait menacé JPG de lui coller un procès s'il avait persisté dans son refus de baisser les plots pour l'accès des camions de la logistique musicale au pied de la cathé.

◀ **Que devient-il ?** Si nous avons des nouvelles de Georges Lemoine ? Rassurez-vous : il va bien, merci pour lui. Une pré-traitée agréable et studieuse : courses le samedi matin sur le marché de la place Billard, rédaction de ses mémoires... On en connaît tellement qui voudraient être à sa place...

◀ **Faux jumeaux.** « Mon cher

Jean-François, toi et moi, nous avons en commun d'être des scientifiques de formation », dit JPG au ministre de la Santé, en promenade d'après-canicule à l'hôpital du Coudray. En réponse, le bon docteur Mattéi a balayé ce rapprochement douteux par un vouvoiement peu fraternel.

◀ **Fleurs fanées.** Le jury national qui récompense le fleurissement des communes est revenu cet été à Chartres pour juger si la Ville méritait de conserver sa « 4^{ème} fleur ». Si, au cours de sa visite d'inspection, il avait traversé le Jardin d'Horticulture, situé à proximité du stade des Grands-Prés, il aurait découvert son état lamentable et décrété illico presto la rétrogradation de notre cité.

◀ **Pro-Montoire.** Dans la rue piétonnière du Bois Merrain, se trouve l'enseigne de l'agence immobilière « Cabinet Fromont ». Précisément, des petits malins, pas très malins, se sont amusés à graffiter le patronyme de la maire-adjointe aux Affaires Sociales et l'ont transformé en « Promontoire » ; à moins qu'il faille lire « Pro-Montoire », en référence à la fameuse poignée de main entre Pétain et Hitler le 24 octobre 1940 à Montoire (Loir-et-Cher), consacrant le début de la collaboration ; dans ce cas, la limite du supportable aurait été franchie...

◀ **Jackpot.** La société Q-Park, filiale néerlandaise du groupe Bouygues, a prévu d'investir 25 millions d'euros (164 millions de F) dans la construction du parking gorgien de 1140 places. Elle se fixe une dizaine d'années pour rentrer dans ses frais. Il lui restera alors vingt ans de concession pour accumuler les bénéfices.

◀ **Madeleine au piquet.** La lettre est datée du 14 août 2003 et signée Edith Vaillant, d'après la formule consacrée « Pour le Député-Maire, et par délégation, le Directeur Général Adjoint ». Elle est adressée à l'association Énergies Citoyennes et déclare en substance : « La ville de Chartres va, dès la rentrée, procéder aux travaux préparatoires à la construction du futur parking souterrain... Compte tenu de ces contraintes... la foire de la Saint-André sera déplacée vers le quartier de la Madeleine... facilement accessible... Cette manifestation se déroulera le dimanche 7 décembre 2003 ». Au cours du CM du 17 septembre, à la surprise générale, JPG a dit qu'il était contre cette décision, qu'il préférerait que la fête soit transférée vers la place Drouaise. Après enquête de notre part, c'est le directeur des services techniques qui, fin juillet, aurait imposé la Madeleine à la hiérarchie administrative, au moment où les élus avaient déserté la maison commune.

◀ **Sous tutelle.** De mauvaises langues colportent une rumeur scandaleuse : JPG aurait été mis sous tutelle par l'UMP ! Et tout ça parce qu'on le verrait souvent manger à la terrasse de la pizzeria « Le Vésuve », place des Halles-François Mitterrand, en compagnie de messieurs en costumes gris que personne ne connaît à Chartres. On se demande bien pourquoi l'UMP aurait eu l'idée de contrôler les faits et gestes de notre tyran local ? L'Aiguillon se refuse à propager cette rumeur.

◀ **Plié de comptoir.** C'est triste un canard qui meurt quand il n'a pas démerité. Nos condoléances à ses auteurs-compositeurs-rebelles. Et viva la muerte !

◀ **Dany le bleu.** Daniel Guéret, Maire délégué à la sécurité urbaine (ouf !) de Chartres n'a pas de chances. Notre ami Jean-Pierre lui avait confié la mission d'installer un système de « vidéo-protection ». Ayant grand besoin de compétences externes, Dany le bleu avait décidé de se faire aider par un cabinet spécialisé, la société montpelliéraine ERM (Espace Risk Management). Cette dure mission devait durer trois ans. Oui mais voilà, le 18 juillet dernier, ERM est déclaré en cessation de paiement et le Tribunal de Commerce de Montpellier a prononcé son redressement judiciaire le 23 juillet. Maintenant, qui va

aider notre inspecteur Harry beauceron à finir ce travail très compliqué ?

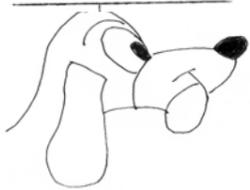
◀ **SOS Tout-Petits*.** Nouvelle reculade jipégienne : il n'y aura pas de crèche construite sur le parvis de la cathé, comme prévu initialement dans le projet Lumières de Chartres. (* association anti-avortement)

◀ **Yeux doux.** 30.000€ de l'argent des Chartrains vont servir à financer la prochaine édition des Artisanales, chère à l'adjoint Michel Teilleux. En retour, JPG compte absolument sur la corporation des artisans afin qu'elle contribue à financer les travaux du Cœur de Ville, à hauteur de 2 millions d'euros...

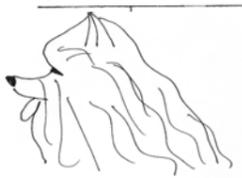
◀ **Flux.** Si JPG organise aussi bien les flux de circulation automobile pendant les travaux du parking souterrain que ceux des spectateurs du son et lumière du 20 septembre, alors l'Apocalypse sera chartraine ou ne sera pas...

◀ **Retard à l'allumage.** JPG en retard d'une demi-heure à la réunion de quartier de la Madeleine, à cause des images de la fête de la Lumière au journal de France 2 qui sont « passées à la fin ». Triste existence que celle de cet écolo pur jus qui a choisi de vivre sans magnétoscope et de s'éclairer avec une bougie...

MME JOUACHIM A DIT :
« LE CHOIX D'UN SITE DOIT PRENDRE EN COMPTE LES HABITUDES DES CHIENS DU QUARTIER »



OUF ! J'AI EU PEUR QU'ON NOUS OBLIGE A ALLER PISSER AU RIGERARD...



Ma, ta, sa, notre, votre Ville

Cher Patrick Lage*, la lecture du 22^{ème} opus de Votre Ville a retenu toute mon attention.

* **Page 3.** L'éditorial du maire. C'est la première fois que je vois un article surplombé par ce gros titre : « promesses tenues » et dont le texte liste les projets futurs de la mairie. Evidemment, toi, plus rien ne te choque depuis que tu es tombé dans la marmite...

* **Page 10.** Instructif ce propos corporatiste de Marc Poirier, président de la chambre patronale de la boulangerie-pâtisserie d'Eure-et-Loir : « si les enfants mangent plus de pain parce qu'il est de qualité, on peut par ailleurs réduire les portions alimentaires ». Les nutritionnistes, notamment, apprécieront, sachant que la qualité de la matière première (le blé) est identique pour tous les producteurs de la filière...

* **Page 22.** Le 1^{er} salon des associations. Pas prévu pour les mille « assocos » chartraines, seulement pour une centaine dont l'existence dépend de la subvention municipale. « Je veux une vie associative qui ne fasse pas de politique », éructe JPG. Et lui et toi, vous faites quoi, en menaçant les associations de leur couper les vivres si elles n'épousent pas la ligne ?

* **Page 24.** Le grand succès de la salle Ravenne. Parle-moi donc du concert avorté de Gérard Lenorman et des nombreuses places vides pour Kasav'... Et je passe sur le gouffre financier.

* **Page 29.** La présentation au « grand public » du compte administratif 2002. Il y avait vingt personnes dans le salon Marceau... !

* **Page 37.** Le coût des canisites. Je dégage ma calcullette : 29 canisites multipliés par 4.700€ (coût de la main d'œuvre), plus 29 multipliés par 1.500€ (coût des fournitures), soit un total d'environ 180.000€ (1,2 millions de F). Les canisites financés avec l'argent que l'on ne donne plus aux centres sociaux, bien joué...

* **Page 55.** Ateliers d'artistes. Sur la photo, l'atelier du 5 cloître Notre-Dame apparaît sous la forme de deux cabines téléphoniques. Comme si tu voulais dissuader les artistes...

Gérard Leray

* Propagandiste-chef de la revue municipale chartraine

CM de Chartres du 17 septembre

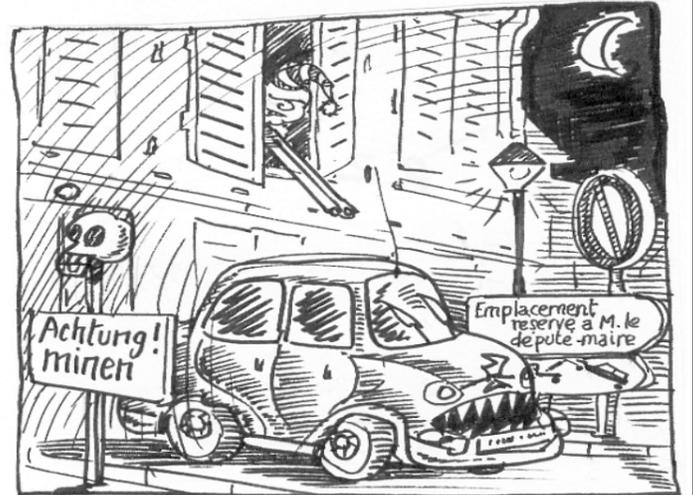
Démolition, insultes et vidéo

Jean-Pierre Gorges officialise sa décision d'arrêter de subventionner les Centres Sociaux/Maisons Pour Tous. En réalité, le plan de suppression des structures de quartiers était bouclé depuis plusieurs mois. Il ne restait plus qu'à trouver les moments opportuns pour déclencher la mise à mort.

D'abord, au printemps 2003, JPG avait concentré ses attaques contre le Centre Social de St-Chéron et son président Gildas Lahalle. Résultat : un mort. Puis, le 12 septembre, pour justifier l'abandon des financements municipaux à la MPT de Rechèvres, il a accusé son président, Guy Dessez, d'être venu le 26 juin précédent « mettre le désordre dans le Conseil Municipal ». Encore un mort. La troisième étape lui a peut-être été inspirée par le maire de Lucé, Jacques Morland, qui, en 2002, avait provoqué la dissolution de l'association ALES après qu'il l'eût qualifiée de repaire de délinquants... Le 15 septembre, juste avant une réunion de quartier et l'avant-veille d'un CM, une très opportune descente de police a découvert des scooters désossés dans un local jouxtant le Centre Social de Beaulieu. Insidieusement, la municipalité laisse entendre que les responsables du Centre Social ne pouvaient pas ne pas être au courant. En plus, comme ces derniers sont connus pour avoir des engagements politiques ou des sympathies à gauche, c'est l'occasion rêvée pour annoncer la liquidation... De quoi remplir tout un cimetière.

« Monsieur Rabaté, de conseil en conseil, vous dérapez, vous allez vraiment finir dans le caniveau... Vous êtes bien parti et, méfiez-vous, vous n'êtes pas grand, on ne va pas pouvoir vous en sortir facilement ». Un an après cette ignominie (CM du 26 septembre 2002), JPG continue sur sa lancée : « Monsieur Rabaté, le petit flic de la pensée, c'est vous ! ». Et de marteler la phrase quatre fois. Après l'insulte faite au responsable socialiste, l'édile s'adresse à l'opposante Françoise Vallet : « Je n'ai pas dit que vos propos étaient idiots mais je l'ai pensé très fort ».

Minuit approche, la salle du public est presque vide, on traite de la



« Il n'y a pas de plus grande injustice que celle de ne pas être propriétaire de sa place de stationnement quand on est maire... »

question écrite posée par l'opposition sur la vidéo-surveillance. JPG balaye rageusement la proposition de référendum et déclare qu'il y a dans le public quelqu'un qu'il soupçonne d'avoir rayé sa voiture. Ah, s'il avait disposé d'une caméra !

De tels actes et de telles paroles élaboussent de honte les démocrates et républicains de l'agglomération chartraine.

« Contre tout le monde, je me défendrai ! Je suis le dernier homme, je le resterai jusqu'au bout ! Je ne capitule pas ! (Rhincéro, Eugène Ionesco). »

Gérard Leray



Vous ne voterez pas sans savoir !

Mardi 17 septembre, CM de Chartres, Mauricette Girard explique pourquoi les élus d'Énergies Citoyennes refusent de voter en faveur de la délibération qui prévoit d'autoriser la Ville à choisir la société Total-Elf-Fina pour un important marché de carburants :

- Le slogan de cette multinationale est « vous ne viendrez pas chez nous par hasard ». Eh bien ce soir, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, vous ne voterez pas sans savoir ! En effet, Total Elf Fina, ce sont les catastrophes d'AZF, de l'Erika, c'est le soutien apporté à la dictature militaire birmane (Mauricette aurait pu aussi évoquer le triste sort de la friche industrielle polluée de Lucé que la multinationale rechigne à nettoyer)...

Au final, nouvel accès de colère de JPG qui s'indigne qu'on puisse mélanger le local et le global. L'éthique en politique, ce n'est pas son truc...

Sécheurs exemplaires

Vingt-six conseils municipaux ont eu lieu à Chartres entre mars 2001 et septembre 2003. Au palmarès des élus sécheurs, les gorgiens trustent les trois premières places : Tanguy Le Masne de Chermont est le champion incontesté avec 18 absences (dont 4 sans excuses) ; Daphnée Behm-Williamme et Karine Bernardi viennent ensuite avec 12 absences ; la première citée reçoit la médaille d'argent au bénéfice des séches sans excuses : 4 contre 1. En dépit de tous ses efforts, Georges Lemoine échoue au pied du podium avec 11 absences (3).

Evidemment, L'Aiguillon se fera un plaisir de rappeler aux électeurs de la fournée 2007 les performances de ces élus « exemplaires » s'ils osent se représenter à leurs suffrages.

La vidéosurveillance : gadget ou arme imparable ?

Pour une séance de rentrée, c'est un menu de choix, qui place sous la loupe les projets municipaux en matière de sécurité. L'installation d'une quarantaine de caméras de vidéosurveillance est prévue dans Chartres : le dispositif est coûteux, douteux quant à l'efficacité, et surtout lourd d'interrogations quant aux libertés individuelles. L'opposition entend rappeler au député-maire ses responsabilités : puisqu'il a voté à l'Assemblée, avec l'UMP, en faveur du référendum local décisionnel, les élus lui proposeront de soumettre la vidéosurveillance, qui ne figurait pas dans le programme électoral des municipaux, à la consultation des citoyens.

Risque de discrimination : mettre la ville dans la mire de « Big Brother », c'est s'attaquer aux symptômes de la délinquance, non à ses causes.

La société de consommation, tentatrice et frustrante, condamne les plus démunis ; aussi la vidéosurveillance est-elle appelée à se décupler, stigmatisante pour les jeunes surtout, toujours suspects de menacer la propriété d'autrui s'ils sont pauvres. Du même coup, ils sont dissuadés de s'aventurer dans un centre-ville de plus en plus réservé à ceux qui peuvent se payer les merveilles de la société marchande.

Équipement budgétivore : les choix financiers qu'induit la vidéosurveillance seront pénalisants pour les catégories défavorisées à un autre titre : c'est l'argent destiné à la prévention, et donc à l'éducation, qui servira à payer les installations sophistiquées, au coût pharamineux. Les coupes sombres déjà pratiquées dans les subventions aux centres sociaux sont des preuves patentes de ces arbitrages qui privilégient la répression par rapport à la prévention. Les caméras seront payées par le Contrat de Ville, destiné normalement à humaniser les quartiers.

Efficacité douteuse : à ce stade se pose la question de la rentabilité de l'entreprise (les opposants s'interrogent sur la validité de cette notion : comment évaluer ce que l'on juge inacceptable ?). Dans les villes, de droite (Levallois) comme de gauche (Les Mureaux) où elle a été expérimentée, force est de reconnaître que les résultats sont maigres : la délinquance n'est que déplacée.

Dispositif liberticide : faut-il alors mettre en dangers nos libertés ? Que voit-on dans une caméra ? Qui scrutera les écrans ? Il faudra donc engager des agents ; quelle formation envisage-t-on de leur donner ? Conservera-t-on les films ? Dans quel but ? Contrairement aux établissements privés de commerce et de banque, qui sont soumis à la loi, les municipalités

n'ont de comptes à rendre qu'à une commission préfectorale. Quelqu'un objecte que toute observation vidéo n'est pas malsaine, qu'elle témoigne même d'un authentique progrès en certains domaines, notamment scientifique et médical ; toutefois, chacun reconnaît que l'usage qui en est fait doit être... surveillé !

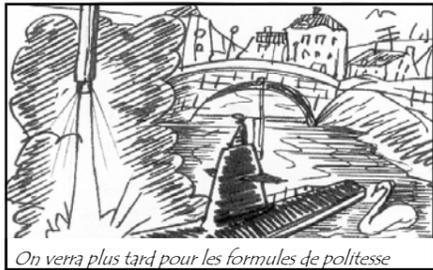
Effet pervers : on aboutit à cette idée que la notion de sécurité est très relative, dès lors que celle-ci est censée provenir de la vidéosurveillance. Ce dispositif alimente le sentiment d'insécurité autant et plus qu'il ne rassure... Si ce lieu est vidéosurveillé, c'est qu'il est dangereux. Je n'ai rien à me reprocher, et pourtant on observe mes faits et gestes : je deviens un suspect en puissance dans le temps même où je suis victime en puissance. L'une des dernières personnes à prendre la parole, un réfugié chilien, rappelle que dans

l'expression « vidéosurveillance », il y a « surveillance », et qu'une fois que les caméras sont installées, par des démocrates, celles-ci demeurent disponibles ultérieurement pour d'autres pouvoirs, éventuellement moins bien intentionnés.

Épilogue : au Conseil Municipal qui suivit, le 17 septembre, la gauche se vit opposer par le maire une fin de non-recevoir sur la proposition de référendum touchant la vidéosurveillance. Tandis que M. l'Adjoint à la Sécurité affirmait préférer le terme de « vidéoprotection » à celui de « vidéosurveillance », M. le Maire justifiait son projet en citant pêle-mêle l'assassinat de



—ma voiture, c'est sacré !



cette « pauvre ministre suédoise » (sic), les automobiles rayées sur les parkings et dans les rues, les « grosses voitures » (sic) se garant nuitamment dans les espaces interdits de l'hyper-centre. Rappelons qu'il est possible de lire l'intégralité du débat dans le procès-verbal du Conseil municipal, disponible à la bibliothèque ou en mairie, à partir du 20 octobre environ pour le CM de septembre. Et (re)lisons, pourquoi pas, « 1984 », de George Orwell.

Chantal Vinet

Ne nous laissons pas aveugler !

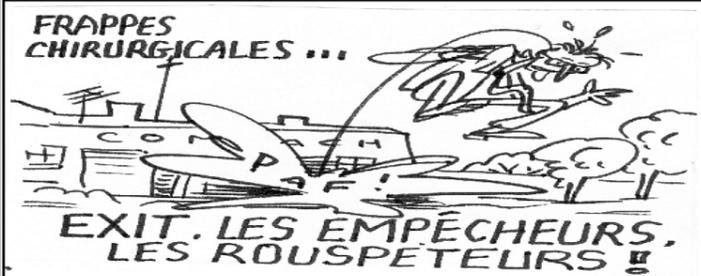
Les ennuis financiers qui ont obligé Philips à licencier plusieurs centaines d'ouvriers à Dreux en juin dernier sont finis ! La multinationale néerlandaise fait partie des sponsors de la Fête de la Lumière à Chartres. Le logo Philips est projeté sur le bâtiment le plus proche de la cathédrale, en remerciement des services rendus.

Scandaleux, vulgaire, mais surtout symptomatique de la politique UMP : ces gens sont persuadés que la population est amnésique et qu'elle a juste besoin de quelques fêtes bien musoliniennes pour oublier les petits tracas et se remet-

tre au boulot, la peur au ventre, dès le lundi matin.

Le philosophe Paul Virilio pense que le rôle de la lumière, dans l'exercice de la communication, est surtout de masquer, voire de nier les espaces laissés dans l'ombre. Alors, ne nous laissons pas aveugler !

L.h.o.o.q



Deux poids, deux mesures

JPG se permet de garer sa voiture sur une parcelle du domaine public chartrain, située à l'angle de la rue Daniel-Boutet et du Carrefour des Halles. A quelques centimètres d'un panneau d'interdiction de stationner (agrémenté du logo de la fourrière). L'intéressé soutient qu'il en a parfaitement le droit. Que c'est SA place de parking et que le panneau vaut seulement pour les autres. D'où tient-il ce droit personnel dérogeant au droit commun quand on sait que le domaine public est inaliénable ? Quand on sait aussi que, dans le même temps, les policiers municipaux verbalisent systématiquement les véhicules des Chartains qui procèdent comme JPG, en arguant que leur domicile se situe juste à côté. Pourquoi JPG ne se sert-il pas de la place de parking mise à sa disposition dans l'enceinte de la mairie, à 50 mètres de son domicile ? A ce jour, notre courrier de demande d'explication (déposé en mairie le 18 septembre) à Daniel Guéret (adjoint à la Sécurité) n'a reçu aucune réponse.

Discrimination politique

Le retour du délit d'opinion ?

On peut justement se le demander. En effet, le maire de Chartres déclare publiquement qu'il est intolérable que des présidents de Maisons Pour Tous/Centres Sociaux soient engagés politiquement. En représailles, il annonce que les structures ne recevront plus de subventions municipales et, ce faisant, les condamne à mort.

De quoi s'agit-il exactement ? Lors de la réunion publique qui s'est déroulée à la MPT de Rechèvres le 12 septembre, le Maire a reproché à Guy Deseez, le président local, d'avoir participé à une manifestation qui a perturbé le Conseil Municipal du 26 juin dernier. Ce que nie l'accusé. La polémique s'étend et concerne désormais tous les présidents des Centres Sociaux et autres MPT de Chartres, considérés comme indésirables du fait de leur engagement politique.

Vérification faite, sur sept associations MPT ou Centre Social, trois présidents sont membres d'un parti politique. Et quand bien même ! Voilà notre Maire parti en croisade contre les politiques. Notre Maire juge inacceptable qu'un dirigeant puisse avoir des idées, les exprimer, s'engager, tout cela sans que, pour autant, on puisse avancer une seule preuve de réunion à tendance « politico-politique » intentionnellement organisée dans une salle gérée par une de ces associations. Dans le même temps, il ne voit pas d'inconvénient à ce que l'Office Chartrain de la Jeunesse et des Loisirs (OCJL) soit présidé par l'adjointe à la Jeunesse, adjointe porteuse du projet politique de l'UMP.

Je veux croire que tout cela n'est qu'une fiction au moment où on casse délibérément les maisons de quartier avec comme seul but d'asseoir encore plus la politique de la Ville en matière sociale. Je voudrais croire que cela n'est qu'une fiction. Je dois évidemment me tromper. Ces choses-là n'ont plus cours depuis longtemps...

En conclusion, ce mot d'Aristote : « la politique est inséparable de l'éthique. C'est pourquoi l'homme « animal politique » doit pouvoir bien vivre (c'est à dire vertueusement dans la cité) ».

Gildas Lahalle

Jean-Pierre à Rechèvres

Jean-Pierre Gorges a montré son ignorance de la loi lors de la réunion de quartier de Rechèvres du 12 septembre. Il a en effet déclaré à qui voulait l'entendre que l'office HLM n'entreprendrait plus les petites maisons du plateau. Il semblerait que notre député ait oublié que la loi ne sert pas qu'à punir : elle protège aussi les locataires.

Lorsque ses mandats et multiples responsabilités lui en laissent le temps, notre ami Jean-Pierre rend visite à ses sujets. Il en profite pour féliciter les bons éléments et pour tirer l'oreille aux récalcitrants. A l'occasion, il menace de ne plus aider ceux qui ne partagent sa vision idyllique d'une ville pleine de parkings souterrains.

Mais il n'est vraiment pas content lorsque de méchants locataires de « Chartres Habitat » osent critiquer son projet de densification de Rechèvres, qui consistera aussi à vendre des pavillons au privé et à diminuer le nombre de logements sociaux. Et tant pis si certains ont plus de 80 ans, y vivent depuis plus de quarante ans et que leurs enfants y ont grandi. Le calme, la tranquillité, l'espace, ce n'est pas pour eux. Ils ont un grand terrain ? Qu'à cela ne tienne, ils n'ont qu'à faire de la place.

Et pour convaincre ceux qui lui résistent, Jean-Pierre a trouvé la solution : l'office HLM ne respectera plus ses obligations. Pas de chance, Jean-Pierre ! Peu de locatai-

res osent le faire ou même pensent y avoir droit, mais les textes sont formels : tous les travaux de mise aux normes, de réfection ou liés à la vétusté du logement sont à la charge du propriétaire. Le locataire n'est redevable que de l'entretien courant, des menues réparations et des dégradations qu'il aurait causées.

Encore plus dur, Jean-Pierre, le locataire peut saisir la commission départementale de conciliation (composée de représentants des associations de propriétaires et de locataires) pour faire valoir ses droits. Et si cela ne suffit pas, il peut aller en justice sans même avoir besoin d'un avocat grâce à la procédure de déclaration au greffe.

Cerise sur le gâteau, le locataire peut demander dans certaines conditions à une association de le représenter. Et si plusieurs locataires reprochent la même chose au même propriétaire, ils peuvent se regrouper.

La loi du 6 juillet 1989, modifiée en 2000 par la loi SRU donne des droits aux locataires. Même si Jean-Pierre ne veut plus dépenser un euro pour les habitants de Rechèvres, il ne peut pas refuser d'entretenir les logements loués. Si vous voulez que l'office HLM répare vos fenêtres qui ferment mal, colmate votre toiture qui fuit ou même change votre papier peint qui a jauni, n'hésitez pas : écrivez nous, nous ferons suivre !

Chewbacca



Les piques de Musenpeine

▲ **Brioche**. Décidément, JPG ne veut voir dans les Chartains que des consommateurs. Aux habitants des Hauts-de-Chartres qui se plaignaient de leurs appartements insalubres, notre bien aimé maire leur a conseillé de penser à devenir propriétaires. Quand on connaît les difficultés de nombre de résidents de ce quartier, on est partagé entre l'abattement et la colère. Bonjour l'endettement et le surendettement ! Cela me rappelle les mots attribués à Marie-Antoinette : « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ». On connaît la fin de l'histoire...

▲ **Boléro de Ravenne**. Gérard Lenorman, Marc Lavoine, Adamo... Quand on regarde la liste des artistes invités à se produire dans la salle Ravenne, on regrette que Mistinguett, Ouvrard ou Maurice Chevalier nous aient quittés si tôt...

▲ **Coquille**. Je voudrais signaler au directeur de la publication Com'Infos n°11 une coquille sur la page de couverture. Au chapitre « Transports urbains », au lieu de « Adapter l'offre aux besoins », il faut lire « Adapter les besoins à l'offre ».

La mémoire courte

Les réunions de quartiers (pardon, de « secteurs ») sont de retour à Chartres. La municipalité de droite qui avait pourtant décidé de les supprimer effectue là une sacrée marche arrière. En particulier, on se remémore la réponse de JPG à une question des élus d'Énergies Citoyennes sur le sujet lors du Conseil Municipal du 21 novembre 2002 :

« Les gens nous l'ont dit et nous ont envoyé un message clair : de ces réunions qui étaient tenues précédemment (ndlr : avant 2001), il n'en sortait rien du tout. Plus personne ne veut de ça ! » (procès-verbal du CM, page 65).

Nous sommes contents d'apprendre que JPG a reçu un nouveau (et pressant, semble-t-il) message des « gens », preuve qu'il est encore capable de sortir de sa tour d'argent.



Morland et Cie

♦**Plus value.** 270.000 € (1,8 millions de F), c'est le magot (minimum) que Jacques Morland devrait récupérer de la vente à la commune de sa « résidence lucéenne », qui borde la rue du maréchal Leclerc, dite du « Moulin de Cloyes* », une friche industrielle de 4.835 m². A moins que l'administration fiscale...

* Morland a créé la SCI du Moulin de Cloyes en avril 1984, dont il est le propriétaire unique. **Objet social :** « l'acquisition, la vente et la gestion de tous biens et droits immobiliers ». A l'origine, le siège social se trouvait 20 rue Victorien Isambert à Cloyes-sur-le-Loir. En mai 1988, la SCI a été transférée au domicile réel du maire de Lucé : les Grandes Pierres, Choue, 41 170 Mondoubleau

♦**Rrrrrrrr !!!** La Chambre Régionale des Comptes a commencé à éplucher les comptes municipaux de notre grand ami Morland. Aux dernières nouvelles, le rapport des magistrats devrait être publié dans... un an ! Donc après les élections cantonales et régionales 2004. On se souvient que c'est grâce à la publication tardive des comptes catastrophiques de la Ville de Chartres (après les municipales de 1995) que Lemoine avait pu rempiler pour un 4^{ème} mandat consécutif, celui de trop.

♦**Frère Jacques** (suite). La loge maçonnique la Franchise de Chartres a le plaisir d'informer les lecteurs de L'Aiguillon qu'à cause du non-paiement de sa cotisation, Jacques Morland ne doit plus être considéré comme faisant partie de la maison...

♦**L'avant dernier des Mohicans.** La rumeur qui courait depuis des mois est confirmée : Martial Latimier, radical de gauche, ex-1^{er} adjoint des maires Benoist et Mira, ex-tête de liste aux municipales de 2001, quitte Lucé

pour Nogent-le-Rotrou. Entre se retrouver sous la coupe du mari de Dominique Passavy et se retrouver sous celle de François Huwart dans le dernier bastion radical eurélien, il a fait le choix qui s'imposait.

♦**Proc'.** Message perso pour Patrick Des-



mure, procureur de la République de Chartres : « Sommes heureux de savoir que vous avez passé d'excellentes vacances. Et si vous pensiez maintenant à organiser celles de notre ami commun ? Pour ce mois d'octobre, c'est possible ? ».

♦**Fossile.** Le site Internet de la Ville de Lucé (www.ville-luce.fr) mérite le détour. C'est que personne n'a pensé à l'actualiser. Exemple cocasse : les élus Josiane Gauthier et Claude Joly sont toujours mentionnés comme faisant partie de la majorité municipale. Pourtant, la roue a sacrément tourné depuis six mois...

♦**Carton rouge.** Mardi 16 septembre. Dominique Passavy s'invite à la Commission d'urbanisme municipale. Jacques Legrand, élu vert d'opposition, exige son retrait immédiat en arguant que le « bureau politique » du maire n'a pas à assister à ce genre de réunion de travail. Morland n'étant pas là pour la soutenir, elle se résigne à quitter les lieux. Le lendemain 17, Commission des Finances, la dir'cab' tente à nouveau sa chance en l'absence de Legrand. Cette fois, personne n'a osé la virer...

♦**Chef.** Jackie Plault, 1^{er} adjoint au maire, vient d'être désigné responsable de l'UMP sur Lucé. Comme dit l'autre, avec lui, la gauche n'a rien à craindre. Et s'il veut la liste à jour de ses adhérents lucéens, il peut toujours s'adresser à L'Aiguillon...

♦**Gestapo.** Lors du CM du 26 juin dernier, dame Tillier-Marchal est montée au créneau pour accuser l'opposition de gauche de faire un procès d'intention à Jacques Morland à cause de ses ennuis judiciaires : « En d'autres temps, cela s'appellerait le Gestapo ». On a beau se forcer, on n'arrive pas à imaginer les sieurs Vergnes et Latimier en héritiers de la bande à Himmler. D'autres par contre...

♦**Fantôme.** Il ferait un maire remarquable, Frédéric Tébol (candidat pour conduire une liste municipale en 2007), si seulement les Lucéens savaient qu'il existe...

♦**Hard(onnère).** S'il est une élue qui galère dans son boulot d'adjointe aux Finances, c'est bien Monique Hardonnère. Embarquée sur le radeau Morland entre les deux tours de la municipale 2001, en provenance de la liste Pic, elle continue de susciter la méfiance de la garde rapprochée du mis en examen le plus célèbre d'Eure-et-Loir. Des réunions et des arbitrages qui s'effectuent dans son dos, des

informations financières qui lui parviennent en retard. A quand la rupture officielle ?

♦**Léon.** Au cours du CM du 25 septembre, Jacques Morland a qualifié L'Aiguillon de feuille « trotskiste ». A notre sens, le seul point commun entre L'Aiguillon et Léon Trotski, c'est le pic à glace dont s'est servi l'assassin (sur ordre de Staline) du théoricien de la révolution permanente pour lui fracasser le crâne, en 1940. Une sorte de gros aiguillon terriblement efficace... Mais, somme toute, le nôtre n'est pas mal non plus, n'est-ce pas Jacques ?

♦**Caméléon.** Morland, à qui il ne manque plus qu'une veste de trotskiste pour compléter sa garde-robe politique, accuse Claude Joly, son ex-colistier municipal, d'être un « caméléon ». Le caméléon répond que lui, Joly, ancien imprimeur, a eu la faiblesse corporatiste d'accepter la proposition de l'imprimeur Morland de figurer sur sa liste ; qu'à l'origine, la liste était estampillée « apolitique » ; qu'on lui avait promis que l'équipe municipale se battrait pour supprimer les nuisances de l'usine Appia (ex-SCR). Échaudé par deux ans de mensonges et les dérives de gestion, éclairé par les révélations de L'Aiguillon, Joly est tout simplement redevenu un homme libre.

La médiathèque de JPG

Objectif 100 patates...

Dans le dossier de la transformation de l'hôtel des Postes de Chartres en médiathèque municipale, JPG promet une opération moins onéreuse en investissement et en fonctionnement que le projet (avorté) de la Porte Morard, porté avant mars 2001 par l'ex-président comanchien Georges Lemoine. **Portant, le décryptage des propos allusifs du maire lors du CM du 22 mai dernier (pages 65, 66, 67 et 68 du procès-verbal) dévoile des conclusions moins optimistes.**

JPG : « l'acquisition du bâtiment : 30 MF ».
L'Aiguillon : 4,5 millions d'euros d'investissement ont été effectivement programmés pour 2005.
JPG : « l'aménagement, ... à peu près 40 MF » (...) « 6 millions € HT car sur ce type de projet, nous pouvons récupérer la TVA » (...) « vous arrivez donc à 9-10 millions d'euros »
L'Aiguillon : Quand on a la maîtrise des chiffres, 30 + 40 millions de francs représentent 10,67 millions d'euros... Une différence pas si modeste que cela. Dans l'immédiat, nous conseillons à JPG de changer les piles de sa calculette...
JPG : « nous sommes à 65 MF ; le projet précédent était à 90 MF » (...) « un écart important de plus de 25 MF entre les deux projets »

L'Aiguillon : JPG s'enfoncé dans le mensonge. Car il compare son projet établi Hors Taxes et celui de Lemoine, établi Toutes Taxes Comprises. Au passage, sachez que c'est le même cabinet d'études (ABCD) qui a échafaudé les projets Lemoine et Gorges (3.958 m² de surface utile pour le 1^{er} projet, 3.727 m² pour le second, du kiff kiff bourricot). Hors taxes, le projet Lemoine avait été chiffré à 75 millions de francs. A l'arrivée, l'on constate que l'écart entre les projets Gorges et Lemoine n'est plus que de 5 millions de francs. Une broutille, pourrait dire JPG s'il était impartial...

Le pire maintenant : JPG « oublie » que le coût de l'investissement ne se limite pas à l'achat du bâtiment et aux travaux. Il faut aussi inclure les études de programmation, les honoraires des architectes et, bien sûr, les frais gigantesques d'équipement (mobiliers, informatique, audiovisuel, acquisition de collections, déménagements...). Dans le projet Lemoine, ces éléments avaient été évalués à 27 millions de francs HT !
Récapitulons donc le coût du projet Gorges, à partir de la base Lemoine : 70 millions de francs plus 27 millions, **ça nous emmène tout près des cent patates ou des quinze millions d'euros !** Et ceci n'est qu'une estimation minimale...
La preuve que JPG, dans tout ce qu'il entreprend, est capable de battre Lemoine !

JPG : « le projet précédent prévoyait 17 MF de charges de fonctionnement annuelles et c'était ça qui était insupportable »

L'Aiguillon : bravo JPG, pour une fois, on est d'accord ! Un coût de 190 € (1.246 F) par habitant de l'agglomération et par an, c'eût été du délire...

JPG : « j'ai demandé aux personnes qui travaillent sur ce dossier que les charges de fonctionnement de ce nouvel équipement soient les mêmes que les équipements actuels » (...) « j'ai dit à l'équipe qui travaille sur ce projet que je serais prêt à forcer sur les investissements s'ils étaient judicieux et qu'ils nous permettent de faire des économies de fonctionnement » (...) « il ne serait peut-être pas judicieux d'avoir un édifice magnifique et des bibliothèques vétustes ».

L'Aiguillon : A chacun son délire. Car l'aberration du projet JPG est de vouloir faire supporter l'investissement et le fonctionnement de la médiathèque par les seuls contribuables chartrains. Alors, évidemment, il va falloir écrémer l'existant. Le bibliobus et l'antenne de Beaulieu sont dans la ligne de mire du « nettoyeur » et condamnés à disparaître. Quant à la « bibli » de la Madeleine, elle deviendrait au mieux un simple dépôt annexe. Heureux habitants des quartiers périphériques !

Gérard Leray

La fiscalité des Chartrains sert déjà à payer le parking !

JPG dans Votre Ville (n°22, septembre 2003) : « le parking de 1140 places qui ira de la place des Epars à la porte Saint-Michel (...) ne coûtera rien aux Chartrains puisque c'est le stationnement qui paiera le stationnement » (page 3). « Ce n'est pas la fiscalité qui paiera le parking » (page 23).

Le 5 septembre, JPG a imposé à sa majorité de droite du conseil communautaire de la Comach le déblocage d'une enveloppe de 3,1 millions d'euros (20,4 millions de francs) pour financer le déplacement des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées, dans le cadre des travaux du parking.

Or, il faut savoir que la principale ressource de la Comach réside dans le produit de la taxe professionnelle, impôt local payé par les artisans, commerçants et industriels. Beaucoup sont des Chartrains et, en plus, des électeurs traditionnels de la droite... Quand JPG disait qu'il s'intéressait d'abord à son électorat, il ne croyait pas si bien dire...

G.L.



Redorer le blason

Le grain ayant été mis à l'abri dans le silo, Jacques Morland est enfin sorti de sa meule de foin, dimanche 7 septembre, pour arpenter le marché dominical de Lucé. A de pauvres bougres désireux de lui serrer la main (la droite, celle qui a servi à signer le chèque de caution lui permettant d'échapper à la prison) pour voir quelle impression ça fait de palper virtuellement tant d'argent, il s'est mis à gémir sur ses malheurs judiciaires causés, selon lui, par des gens mal intentionnés. Tandis qu'à quelques mètres de lui, les vendeurs de L'Aiguillon n°33 effectuaient leur moisson, mais pas du tournesol...

Il faut que je redore mon blason, se répète intérieurement le châtelain de Choue et du Moulin de Cloyes. Pour cela, il a décidé de célébrer tous les mariages (sauf ceux des récalcitrants, bien sûr !). Puis, présence partout où il peut, en compagnie de celui qui, en ces temps de tempête, est devenu son éminence grise, Jean-Claude Maini, homme d'assurance et boulimique de travaux, ce fier gestionnaire qui assimile les fonctionnaires à des budgétivores...

Henri Canet

L'Eldorado des artistes

Le collectif Culture 49 a entamé une marche vers Paris afin de sensibiliser la population sur l'art, la culture et sur les statuts de l'intermittence. Chaque soir, dans les villes étapes, ils expliquent. Jeudi 11 septembre, ils faisaient escale à Lèves. En passant par Chartres, ils ont toqué à la porte du maire qui leur avait refusé le gîte. Dans la pièce qui s'est jouée ce jour-là, JPG a eu quelques répliques étonnantes :
- **JPG :** Bonjour messieurs les intermittents. Je ne connais pas le protocole que mes amis politiques du gouvernement refusent de dénoncer. Mais je sais qu'il y a un trou et qu'il faut le boucher !
- **Les Intermittents :** Merci de nous recevoir dans votre mairie mais pourquoi refuser l'accueil officiel de notre marche dont le but est d'expliquer à tous qui nous sommes et ce que nous risquons ?
- **JPG :** J'ai cru que vous étiez des agités qui allaient encore manifester.

- **Les I. :** Nous ne voulons que rencontrer les politiques et les citoyens pour leur parler ; pour leur dire que nous avons été humiliés, que les marchands ont scellé notre destin sans que les artistes soient directement consultés.
- **JPG :** Je vous l'accorde, les négociations ont été fort mal menées. Et puis, c'est vrai que le trou, l'État pourrait le boucher assez facilement mais cela ne servirait à rien. Vous, vous êtes de vrais intermittents, mais il y a les coiffeuses de TF1 et les maquilleuses de France 2, vous devriez faire le ménage chez vous.

- **Les I. :** Mais, je suis artiste, pas inspecteur du travail !
- **JPG :** Alors, le déficit perdurera !
- **Les I. :** Bon, mais à cause de ce protocole, 30 % des artistes vont disparaître et les revenus des autres vont fondre.
- **JPG :** Ne vous inquiétez pas, dans ma ville, j'ai déjà embauché un artiste ; revenez me voir, je pourrais vous donner du travail.
- **Les I. :** Ah ça, Monsieur le Maire, je suis heureux ! Je vais pouvoir dire au Ministre que le trou, son gouvernement pourrait facilement décider de le combler ; au MEDEF qu'il est mauvais négociateur et aux intermittents qu'à Chartres, c'est l'Eldorado des artistes et que son Maire aime à protéger les artistes !

Dominique Chéron (avec la participation de J.P. Niobé, artiste et marcheur)



Boulangier fait trembler la République

À l'été 1889, au milieu des célébrations du centenaire de la Révolution, le climat politique s'est encore détérioré. En effet, l'ombre du général Georges Boulanger plane sur les élections départementales des 28 juillet et 4 août.

Le personnage commence à faire parler de lui en 1886 comme ministre de la Guerre. Les dirigeants républicains s'inquiètent de sa popularité grandissante alors que la leur est entamée par plusieurs scandales. Aussi lui confient-ils un commandement-placard à Clermont-Ferrand avant de le mettre à la retraite en 1888. Devenu éligible, il est plébiscité lors d'une législative partielle à Paris en janvier 1889. Il est alors accusé d'avoir voulu réaliser, le soir même, un coup d'état en marchant sur l'Élysée. Pour échapper à l'information pour crime d'attentat contre la sûreté de l'État qui est organisée contre lui, Boulanger s'enfuit à Londres, le 1^{er} avril.

Coup de théâtre cependant, le 18 juillet : de son exil anglais, Boulanger déclare vouloir poursuivre son combat en posant sa candidature dans 80 cantons répartis dans tout l'hexagone. Notamment, en Eure-et-Loir, il se présente à Bonneval et Cloyes sous l'étiquette « républicain révisionniste ». La profession de foi du général s'achève ainsi : « ... avant peu, la bande qui déshonore notre pays sera impitoyablement balayée, et, la paix intérieure étant enfin rétablie, la France pourra se reposer dans un gouvernement réparateur, vive la France, vive la république nationale ! ».

À l'exception de ces derniers mots, le discours n'est pas pour déplaire à la presse conservatrice. Le Journal de Chartres écrit que la majorité républicaine a manqué à tous ses engagements et fait faillite à tous ses devoirs. De son côté, L'Echo Dunois se réjouit à l'avance du résultat des élections, qu'il soit ou non favorable à Boulanger : « Favorable, nous y trouverons la preuve que la France ne veut plus des gens qui la ruinent et l'affaiblissent. Défavorable, le terrain se trouverait déblayé d'une encombrante personnalité ».

Collusion entre monarchistes et boulangistes

Pour les feuilles républicaines, la collusion entre les monarchistes et Boulanger est évidente. Le Progrès d'Eure-et-Loir : « Les affiches qui annoncent la candidature de Boulanger sortent

de l'officine ultra-réactionnaire et cléricale de L'Echo Dunois et les châtelains des deux cantons lui font une propagande effrénée ». Le Réveil National, lui, enrage de voir Boulanger se gausser de la nouvelle loi qui interdit les candidatures multiples.

Le nom des cantons d'Eure-et-Loir où il a choisi de se présenter est seulement dévoilé le 26 juillet, à deux jours du scrutin. Du coup, les édiles candidats sont pris par surprise. Le préfet estime, avec une pointe d'inquiétude, que le choix des cantons de Cloyes et de Bonneval résulte d'une analyse approfondie ; il faudrait peu de voix pour que les républicains perdent la majorité. Ceci dit, les situations personnelles des sortants Méritte et de Jouanneau lui paraissent assez solides pour résister « aux efforts combinés des réactionnaires et des boulangistes ». Dans son rapport du 27 juillet, le sous-préfet de Châteaudun se veut moins pessimiste : les agents du général qui parcourent les campagnes rencontreraient partout



indifférence ou portes closes.

En dehors du cas Boulanger, les élections sont animées par les duels Collier-Bordier/Rabourdin (Voves), Mercier/Jacquin (La Ferté-Vidame), Le Teillier/Alleaume (Chartres-Nord), Pelé/Letang (Courville) et Planes/de Leusse (Anet). Pendant ce temps, Labiche (Auneau), Renard (Brezolles), Mesquite (Nogent-le-Roi), Pron (Senonches) et Blot (La Loupe) sont candidats uniques.

Moins d'un millier de suffrages

Sur le fond, les promesses électorales sont toujours axées sur la protection de l'agriculture et les économies budgétaires. Quand

certaines s'affirment conciliantes comme Collier-Bordier, Mesquite, Pelé et Blot, d'autres mettent en avant leurs antagonismes doctrinaux. Ainsi, Le Tellier se déclare économe pour avoir voté contre la création d'un collège laïque de filles à Chartres, afin que les écoles où est dispensée l'instruction religieuse n'en subissent pas la concurrence. Ainsi, Rabourdin, maire de Voves, consacre l'intégralité de sa profession de foi à démonter le programme royaliste. Ainsi, le vicomte de Leusse, gendre de feu Moreau, jure de consacrer toutes ses forces à soutenir les principes conservateurs. La passion est surtout forte à Authon-du-Perche, où Mercier, le sortant conservateur, et Jacquin, un jeune « accouru » républicain, s'affrontent rageusement comme s'ils disputaient là leur dernière bataille.

Les résultats du 28 juillet sont exemplaires. Boulanger est éliminé à Bonneval et à Cloyes, avec respectivement 15,8% et 14,5% des suffrages exprimés. En prenant en compte les voix que les électeurs d'autres cantons d'Eure-et-Loir lui ont données, il recueille moins d'un millier de suffrages (4%). Les journaux républicains exultent. De la sorte, ils se consolent de l'échec de Jacquin face à Mercier. A Chartres-Nord, Alleaume l'emporte de 300 voix sur le sortant Le Tellier. Les républicains chartains tiennent leur revanche après le camouflet de 1885, à une époque où ils étaient divisés. A Voves, Rabourdin ne réussit pas à déraciner Collier-Bordier, 83 ans et conseiller général depuis 42 ans. A Courville, le modéré Pelé s'impose devant le maire plus avancé de St-Lupercé. A Anet, Planes inflige à de Leusse une défaite retentissante, mais déjà sent poindre une opposition future, celle de Beillard, son allié du moment.

La participation au scrutin s'avère une nouvelle fois désespérément médiocre (moins de 55%). Des élus comme Méritte commencent à se plaindre de l'abstentionnisme qui enlève aux élections cantonales leur crédibilité. Le fond n'est pourtant pas encore atteint.

Les villes avaient fait le boulangisme, les campagnes l'ont défilé. La France profonde, conservatrice par essence, permet à la République de sortir renforcée, sinon intacte, de l'épreuve.

Gérard Leray

(à suivre, dans l'A35, les élections de 1892)

Le Plan Alimentaire Mondial

En juillet 1944, les accords de Bretton Woods préfigurent l'installation du nouvel ordre économique et financier mondial à la botte des Etats-Unis d'Amérique : GATT puis OMC. Au même moment, l'aide alimentaire arrive dans les valises des libérateurs.

Le plan Marshall de 1947, c'est la main charitable tendue à l'Europe dévastée par le conflit. Quand celle-ci amorce son redressement dès 1950, un problème crucial se pose pour l'agriculture américaine en situation de surproduction : comment se débarrasser des excédents ? L'idée de faire « d'une pierre deux coups » fait son chemin. En apportant de l'aide alimentaire aux nécessiteux, l'Amérique écoulera ses excédents. Elle soignera son image et elle créera une véritable industrie. Une nouvelle politique agricole naît, fondée sur le subventionnement des excédents exportés.

En 1954, une loi sur le développement et l'aide au commerce agricole (connue sous le sigle PL 480) est votée à Washington. Elle encourage le business vers les pays en voie de développement : le Plan Alimentaire Mondial (PAM) est né, piloté depuis les Etats-Unis d'Amérique. Précision importante : les ressources du PAM proviennent de dons « charitables » : ce n'est donc pas le gouvernement qui finance les subventions. Beaucoup d'argent entre à flot quand la famine et les victimes sont visibles. La visibilité passe par les médias. C'est un système à l'affût des sécheresses, des famines et des victimes.

La Zambie dit non aux OGM

Entre temps, les Etats-Unis ont développé les biotechnologies et, en particulier, la culture du maïs transgénique grâce à la multinationale Monsanto. L'agriculture d'Amérique du Nord nourrit sa population à partir d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), sans suivi épidémiologique. Évidemment, il y a aussi des excédents qui sont dirigés vers l'exportation et en particulier vers l'aide alimentaire.

Depuis l'an 2000, La Zambie souffre de famine, sans sécheresse particulière et globale (seule une région manque d'eau). Alors, elle demande une aide alimentaire minimale (l'alimentation de base des Zam-

biens est la bouillie de maïs) et provisoire pour l'aider à se sortir de cette difficulté. Aussitôt, la machine d'aide alimentaire mondiale se met en branle en inondant l'Afrique australe d'excédents agricoles venant des Etats-Unis d'Amérique. Mais en 2002, l'affaire zambienne se corse. Comme le maïs envoyé en Zambie est transgénique, le gouvernement local se mobilise : quels seront



les impacts des OGM sur la population et sur les sols ? Finalement, il refuse l'aide en invoquant le principe de précaution. Les responsables étatsuniens des réseaux du PAM se défendent ainsi : « Vous êtes pauvres, vous n'avez pas le choix. Nous n'avons rien d'autre à donner, quel est le risque à long terme par rapport aux vies sauvées ? ».

Comment la Zambie, qui possède 45% des ressources en eau de l'Afrique australe, a-t-elle pu perdre son autonomie alimentaire pour se retrouver sous la coupe du PAM ? Vous le découvrirez dans le prochain numéro de L'Aiguillon.

Mauricette Girard

(d'après le documentaire d'Arte « Aux frontières de l'humanitaire », du 16/07/2003)

Humeurs

Diversion. Pour faire oublier sa gestion catastrophique du dossier des personnes âgées pendant l'été, le gouvernement sort de son chapeau de magicien un plan contre la maltraitance des enfants.

Lampistes. Responsable mais surtout pas coupable. Jean-François Mattéi est catégorique. Comme pour l'affaire du sang contaminé, on va donc s'attaquer aux lampistes...

Jamais ! Mattéi déclare qu'il n'a jamais pensé un seul instant à démissionner. Heureusement, que tout le monde y a pensé pour lui.

Toujours les mêmes. Réduction drastique de la durée d'indemnisation du chômage pour financer la Sécu et forcer tous les fainéants à retrouver le chemin du smic. « Dis P'pa, pourquoi c'est toujours nous qui trinquent... ? »

C'est pô juste. Fin juillet, les assureurs ont obtenu du gouvernement la mise en place d'une taxe sur les contrats d'assurance-dommages des particuliers pour financer l'indemnisation des catastrophes provoquées par des industries à risque, exceptés les accidents nucléaires. Les assureurs «

inventent », avec l'aval du gouvernement, la notion de victime-coupable. Les gens ordinaires auraient pensé faire payer les industriels ou les collectivités locales. Bien trop simple. Responsables mais pas coupables les industriels. En tout cas, c'est pô juste !

Charente-Poitou. Raffarin évoque souvent dans ses discours son appartenance à la région du Poitou qui, comme l'a fait finement remarquer Le Pen, est la patrie des ânes et des baudets. De toute façon, qu'ils soient du Poitou ou d'ailleurs, nos concitoyens les plus riches ne peuvent que se louer d'avoir un chef de gouvernement aussi attentif à leurs intérêts : avec lui, ils font leur beurre de... Charente-Poitou, évidemment !

Silence mortel. 15.000 morts, c'est cinq fois plus que les attentats du 11 septembre 2001 à N.Y.C. Nous avons fait une minute de silence dans toutes les entreprises, privées et publics, à cette occasion. Cette fois, une seule minute à l'Assemblée Nationale le 1er octobre. Trop de minutes de silence tuent-elles la productivité ? Ou bien alors ne fallait-il pas trop s'étendre sur le triste résultat de la politique de destruction des services publics orchestrée par les ultra-libéraux UMP ?

Le Collectif 28 pour la régularisation des Sans Papiers a organisé sa 2^{ème} Fête de l'Égalité samedi 27 septembre au Foyer Culturel de Beaulieu. L'Aiguillon reviendra sur l'événement dans son numéro de novembre.

La bataille du rail entre Chartres et Orléans

Samedi 27 septembre, devant la gare désaffectée d'Orgères-en-Beauce, le Collectif qui milite en faveur de la réouverture aux passagers de la ligne ferrée entre Chartres et Orléans a organisé une inauguration fictive avec coupure de ruban, pour rappeler à l'État, ainsi qu'aux élus de la région et des départements du Loiret et d'Eure-et-Loir que son combat continue.

Ils ont participé à l'écriture de L'Aiguillon : Dominique Chéron, Chantal Vinet, Dimitri Keltchewsky, Gérard Leray, Claude Joly, Lhooq, Gildas Lahalle, Richard Evans, Chewbacca, Musenpeine, Henri Canet, Mauricette Girard, Sidney Pollux, La Licorne et Gandalf le Gris.

Je m'abonne ! J'adhère !

Abonnez-vous à L'Aiguillon !

- Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
- J'adhère à EC pour 8€
- Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom :

Adresse :

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay 28000 Chartres

Histoire d'une agression ordinaire

Décidé à participer passivement, comme le veut la municipalité, à la Fête de la Lumière, je quitte l'appartement d'une amie en basse-ville le samedi soir vers 22 heures. Au départ, nous nous arrêtons au Pont St-Hilaire, histoire de s'y étonner. Rebelotte sur le pont Bouju. Nous attendons le passage des uns et des autres, nous avançons tout doucement. Tiens : du jazz de l'autre côté de l'Eure ! Nous y allons admirer le jeu de la batteuse et puis, nous virons sur la droite en aval de la rivière. Personne. Mais que vois-je ? La cathédrale en flammes et la collégiale St-André colorée à la Derain ! Détour vers la collégiale et salutations à des collègues rencontrés sur le chemin. Puis, la montée du Tertre St-Nicolas vers la rue Muret. Deux ou trois policiers municipaux en train de bavarder en bas. Rien que de l'ordinaire !

Soudain, à la hauteur de l'entrée aux jardins de l'Evêché,

un quidam sans identification, badge ou autre uniforme, surgit du noir (rendu encore plus noir par les tamis violets posés sur les lampadaires) et m'empoigne des deux mains, m'empêchant de continuer mon chemin. Devant mon insistance pour qu'il me lâche, il obtempère en déclarant : « Je suis responsable de la sécurité ».

J'ai eu du mal à me contrôler : c'était la première fois de ma vie qu'un homme mettait ses mains sur ma personne ! Mais visiblement, cet homme était fou : il gesticulait, criait sur les passants, ne contrôlant rien. En deux mots : il paniquait. Moi qui vis la cohue dans un lycée chartrain tous les soirs à 18 heures, j'ai préféré laisser tomber. Mon envie de réagir à l'agression de cet inconnu s'est mise en berne et je suis rentré à la maison, ma soirée gâchée.

Imaginez ma surprise quand j'ai découvert, dans les colonnes de L'Echo du lundi 22 septembre, que le fameux «

responsable de la sécurité » qui, samedi soir, avait mené la danse sur le Tertre St-Nicolas, était en réalité Monsieur Gorges, le Maire de Chartres* ! Du moins, moi, je me rappelais de l'importance de ne pas céder à la panique et de ne pas agresser physiquement les gens. Mon agresseur, lui, avait tout oublié. Qu'il était (mais pour combien de temps encore ?) le premier magistrat de la Ville (par conséquent, au-dessus de la mêlée) et non pas un simple responsable de sécurité (qui, en passant, ne se serait jamais permis de m'agresser).

Bravo Monsieur le Maire ! Vous me devez des excuses. Mais quelque part, je doute que vous vous excuserez...

Richard Evans

* L'auteur de l'article, qui réside loin de l'agglomération chartraine, avoue que le visage de Jean-Pierre Gorges lui était parfaitement inconnu avant ce fameux samedi 20 septembre.

Le déficit de la branche maladie de la Sécu

« Abyssal »

Il est prévu un déficit de 11 milliards d'euros pour la seule année 2003, un record depuis la création de la Sécu en 1945. A cela deux causes.

L'une est conjoncturelle. Du fait d'une croissance en berne, avec l'emploi qui recule, les rentrées de cotisations diminuent. Côté dépenses, on note la progression des arrêts de travail et de la consommation des médicaments ; mais aussi l'impact majeur de l'augmentation des honoraires des médecins généralistes en juin 2002, une décision hautement politique (car prise entre les deux tours des législatives par le tout nouveau gouvernement Raffarin). Non pas qu'elle soit injustifiée mais a été accordée sans contrepartie réelle. A l'heure des « contrats d'objectifs », avec octroi d'avantages uniquement si les engagements sont atteints, on a mis la charrue avant les bœufs. C'est l'inverse du poker menteur : vous ramassez la mise avant d'abattre vos cartes. Qui se souvient qu'il était demandé une plus grande prescription des génériques en contrepartie du passage de la

à travailler davantage en réseaux, à faire circuler entre eux les dossiers médicaux des patients, pour éviter les examens complémentaires, supplémentaires, souvent redondants qui pèsent sur les finances de la Sécu.

Le ver est déjà dans le fruit

Aujourd'hui, le gouvernement met l'accent sur la responsabilisation des assurés, mais seulement dans le cadre de l'individualité. Par exemple, en décidant qu'une partie du prix du médicament reste à la charge des assurés si le pharmacien ne délivre pas le médicament générique. Le gouvernement Jospin avait réussi à stabiliser le déficit. Il n'est pas complètement idiot de penser que le laxisme du gouvernement Raffarin sur le sujet pourrait être volontaire, que l'aggravation des problèmes de gestion de la Sécu servirait finalement à imposer une réforme radicale et des solutions drastiques pour les assurés sociaux.

Finalement, le danger principal serait qu'on mette la santé sur le marché de la rentabilité, en



Avenue Maunoury à Luisant. Il a commencé à piétiner le Service Public, Leclerc, arrête ton char !

Actualité tchéchène

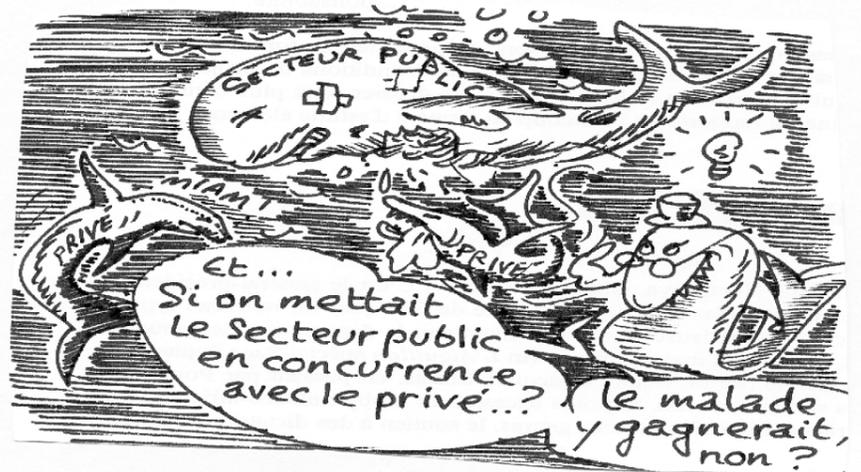
Le 5 octobre prochain, suite du processus de normalisation décidé par Moscou, aura lieu l'"élection" présidentielle en Tchétchénie. Les guillemets s'imposent car, les uns après les autres, les candidats susceptibles de peser face à celui de Moscou, le mufti Akhmad Kadyrov, ont été dissuadés de se présenter. A ce simulacre de scrutin, le Conseil de l'Europe n'enverra pas d'observateurs : aucune caution n'est ainsi accordée au Kremlin, qui a en même temps les coudées franches pour tourner la page du gouvernement indépendantiste authentiquement élu d'Aslan Maskhadov.

De bonnes raisons pour que le groupe de manifestants poursuive ses réunions face à l'ambassade russe, boulevard Lannes, Paris XVIIème, chaque lundi, de 18 à 20 heures. Agacement perceptible du personnel russe à la vue de ces entêtés avec leur affiches, leurs articles de presse et leur parole.

Un livre vient de paraître aux éditions Syros, plutôt destiné à des lecteurs jeunes : « Le Chardon tchéchène sous le rouleau compresseur russe » ; l'auteur, Laurence Binet, confronte le récit du martyre de sa famille par une Tchétchène de vingt ans réfugiée à Paris et les lettres d'un jeune appelé russe envoyé malgré lui dans cette région du Caucase. Très informée, cette fiction restitue les points de vue des victimes des deux camps de façon poignante.

Un film est aussi à l'écran à Paris, sûrement pas pour longtemps encore : « La Maison de fous », d'Andrei Kontchalovski. Les patients d'un asile psychiatrique se retrouvent au milieu des combats entre Tchétchènes retranchés dans leur bâtiment et Russes qui l'assaillent. Même un cinéaste russe, par une belle fable, peut rendre compte de façon nuancée de cette guerre, et reconnaître aux Tchétchènes l'humanité que leur dénie le pouvoir russe.

Chantal Vinet



consultation à 20 € ?

L'autre est structurelle. On dépense plus d'argent qu'on a en caisse. C'est injustifiable, incompréhensible et inacceptable. Pour rétablir l'équilibre, la logique voudrait qu'on cherche de nouvelles recettes. Problème : comment les ménages supporteront-ils une nouvelle augmentation de la pression fiscale ? Egalement qu'on cherche à réduire les dépenses. Problème : le risque est grand de devoir réduire la qualité des soins.

Le système de santé français ne produit pas un bon rapport coût/qualité des soins. Les efforts réalisés pour l'améliorer par l'ancien gouvernement de gauche sont aujourd'hui complètement abandonnés par l'actuel de droite. L'augmentation des dépenses ne se traduit pas par une meilleure santé des gens, pour ce qui est des soins ordinaires. On ne peut pas comprendre que le poste Pharmacie continue à augmenter sur un rythme annuel d'environ 7 à 8% sans qu'il y ait réellement une plus-value médicale et de bien-être pour la population. L'une des solutions serait d'inciter les professionnels de santé

clair, qu'on ouvre l'assurance maladie à la concurrence. Un jeu traditionnel existe déjà entre les régimes obligatoires et complémentaires, les premiers transférant régulièrement les charges supplémentaires vers les seconds. Or, aujourd'hui, les régimes complémentaires n'en peuvent plus, sont obligés d'augmenter leurs cotisations. De plus en plus, ceux-ci demandent aux pouvoirs publics d'être associés aux décisions qui impactent le régime obligatoire. Dans un temps assez proche, le secteur de l'assurance maladie pourrait inclure, en tant que décideurs, des assurances privées, des grands groupes tels AGF ou AXA. C'est comme si le ver était déjà dans le fruit. Ce serait une déstabilisation et une perte d'identité pour la Sécurité Sociale, faite pour la solidarité nationale.

A l'heure où nous mettons sous presse, le ministre Mattéi, l'auteur de la formule du « trou abyssal », accorde deux euros supplémentaires à certains spécialistes. Pour toucher le fond, vous préférez une pelleteuse ou une pelleuse ?

Sidney Pollux

Le développement humain en panne

1 000 milliards d'euros, c'est la dette publique de la France

2 450 milliards d'euros, c'est la dette extérieure des pays en voie de développement (86% de la population mondiale).

20 000 milliards d'euros, c'est la dette publique cumulée de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, du Japon et de l'Australie.

29 000 milliards d'euros, c'est la dette totale des seuls Etats-Unis d'Amérique (pouvoirs publics, entreprises et ménages)

51 milliards d'euros, c'est le montant total de l'aide publique au développement (des pays riches vers les pauvres).

80 milliards d'euros, c'est le manque annuel des pays en développement pour assurer à tous les services de base (accès à l'eau potable, alimentation décente, éducation primaire, vaccinations, soins gynécologiques).

Une Citoyenne à la Fête des Humains

Rejoindre et participer à la Fête de l'Humanité, quelle douce et exaltante idée ! On espère des rencontres, des débats animés et constructifs, une façon de célébrer dans la joie le meilleur de l'espèce humaine et on veut croire qu'on peut changer le monde.

Et, dès notre arrivée sur le parc de la Courneuve, le soleil nous promet une chaleureuse et éblouissante journée. On découvre les plus belles phrases d'illustres humains, en lettres géantes sur les stands, des phrases qui font rêver et donnent envie de s'engager, comme celle de Bertold Brecht : « Si tu ne participes pas à la lutte, tu participes à la défaite ». On nous propose de signer des pétitions, pour défendre des humains sans papiers, dénoncer une loi injuste, réclamer la libération d'un humain prisonnier pour une cause politique...

On aperçoit Alain Krivine, Olivier Besancenot, humains qui serrent des mains et discutent avec des humains. Et, grand bonheur humain, on se

réjouit d'écouter un humain courageux et déterminé, José Bové, qui ose refuser (quitte à décevoir) de marcher pour un parti politique, afin de rester dans le mouvement social (humain) ; cet humain là peut-il changer le monde ? Peut-être, puisqu'il est reparti avec le dernier numéro de L'Aiguillon...

Mais les heures passent sur la Fête de l'Huma, le soleil déclinant réchauffe moins les humains, et ces braves humains se transforment en tristes consommateurs, de frites, couscous, crêpes, et surtout, de verres de vin, Richard, bière, punch ou même de Coca-Cola. Humains acheteurs de gadgets, de fringues, de souvenirs... Sont-ils encore soucieux de l'idéal communiste, du sort de la planète, du partage des richesses... Ces humains là (dont je suis) veulent-ils vraiment changer le monde ?

Et, au fil des heures, le Parc de la Courneuve se transforme en foire humaine (et oui, il y a même des manèges !) ; les allées et l'esplanade de la grande scène deviennent une énorme

décharge publique (pourquoi y a-t-il si peu de poubelles ?) Les gentils humains boivent, mangent, fument... et j'ai l'âme impressionnée qu'ils oublient ces autres êtres humains, ailleurs, qui souffrent, qui eux, ne profitent pas de ce monde de consommation, qui payent les pots cassés de la mondialisation... Et je me sens minable et banale humaine de cette société occidentale, si capitaliste, si individualiste.

Mais changer notre planète en monde plus humain ne se fera pas en un jour, ni en une Fête de l'Huma, et Jean-Louis Aubert était épatant, et Zazie formidable, et je me dis que la musique est véritablement la meilleure chose qu'ait inventé l'être humain, peut-être seule création humaine qui sache rassembler toutes les idées, toutes les sensibilités, au-delà des régimes politiques, au-delà des frontières. En musique, changer le monde... ?

La Licorne

Mon week-end chez les cocos !

Cette année, c'est décidé, je vais pour la 1^{ère} fois à la Fête de l'Humanité. Je crois qu'il faut y aller au moins une fois dans sa vie et surtout lorsque l'on est de gauche. Pour mon « baptême », je ne veux rien louper, ce sera donc trois jours ou rien.

La Fête de l'Huma, c'est la fête mais c'est surtout une multitude de lieux de paroles et d'échanges avec des politiques et des citoyens. Patrick Le Hiarc inaugure le "Forum pour un autre monde" avec un discours vilipendant le capitaliste comme anti-humanisme et la grande braderie mondiale des services. Il réclame un partage équitable des richesses et des pouvoirs. Comment ce PC là a-t-il pu gouverner avec le PS de Pascal Lamy ?

Les Bové, Chahid ou autre Geneix viennent nous faire part de leurs expériences et dialoguer. On y entend Loïc Wacquant (sociologue à Berkeley), et Daniel Mermet (qui gagne à l'applaudimètre) rappeler que le néolibéralisme est né en 1973 à Santiago du Chili où le coup d'État

a été fomenté non seulement par la CIA mais aussi par les multinationales. Nous dire que le 11 septembre 2001 n'est pas une charnière avec un avant et un après mais un révélateur de la vraie nature de ce que sont les USA. Pourtant, même si on parle de plein de choses, on ne répond pas à la question d'un militant qui demande pourquoi le logo de TF1 figure en énorme sur la grande scène...

La Fête de l'Huma, c'est aussi les concerts avec les vedettes et les découvertes. Chez les vedettes, les plus reconnues ne sont pas forcément les meilleures, mais cela fait sans doute venir du monde ! Je retournerais à la Fête de l'Humanité même si les cocos dont le discours caresse les valeurs qui sont les miennes ont encore d'énormes progrès à faire en matière de tri sélectif ; parce que là, nous naviguons dans un autre monde...

Dominique Chéron